



**Résolutions et décisions
adoptées par l'Assemblée générale au cours de sa cinquante-quatrième session**

Rectificatif

Page 16, résolution 54/24, deuxième ligne

Après A/54/L.6/Rev.1 et Add.1 insérer , tel que révisé oralement,

Page 21, résolution 54/29, deuxième ligne

Après A/54/L.30 et Add.1 insérer , tel que révisé oralement,

Page 31, résolution 54/35, troisième ligne

Après A/54/L.35 et Add.1 insérer , tel que révisé oralement,

Page 36

La note de bas de page 123 doit se lire:

¹²³ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément n° 35 (A/54/35).*

Page 64, résolution 54/113, deuxième ligne

Après A/54/L.60 et Add.1 insérer , tel que révisé oralement,

Page 65, résolution 54/114, deuxième ligne

Après A/54/L.61 et Add.1 insérer , tel que révisé oralement,

Page 256, résolution 54/130

Dans le titre de la résolution, le quatrième alinéa du préambule et le paragraphe 1, le nom de l'institut doit se lire:

Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants